

N° 01/03.2015

PRÉAVIS N° 01/03.2015

RAPPORT DE GESTION 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

1 PRÉAMBULE

La commission chargée de l'étude de ce préavis composée de :

- Madame Carine Tinguely, Messieurs Richard Bouvier, André Cegielski, Michel Pansier, Raymond Chatelan et Lhassane Lamrani suppléant de MM Olivier Jeanneret et Salvatore Guarna excusés,

s'est réunie le jeudi 19 mars 2015 à la salle de conférences de la PRM, place Saint-Louis 2 à Morges, en présence des personnes suivantes :

Pour le CODIR :

- Monsieur Daniel Buache .

Pour la PRM :

- Major Philippe Desarzens, Commandant.

Nous les remercions de leur disponibilité et des renseignements, commentaires et précisions apportés lors de cette séance ou par compléments transmis ultérieurement.

Les suppléants ont aussi participé à titre informel et voix consultative à cette séance.

2 SITUATION

Le rapport de gestion pour l'année 2014 traite de l'ensemble de la PRM avec ses communes partenaires au complet.

Le rapport présenté est très complet, bien structuré, fort bien documenté et illustré par de nombreux graphiques très explicites.

3 RÉCAPITULATION DES VŒUX 2013

3.1 VŒU N° 1

La commission demande au CODIR de poursuivre l'étude de solutions pour un Règlement de police unifié PRM.

- La commission a pris acte que le futur Règlement de police a été élaboré et transmis au Service des communes et du logement (SCL) pour un avis de droit. Vraisemblablement, il y a des modifications à apporter. La commission soutient donc le CODIR pour la poursuite de ses démarches.

3.2 VŒU N° 2

La commission demande au CODIR d'étudier un plan des investissements prévus à moyen et long termes (infrastructures, bâtiments et locaux)

- Un inventaire complet et détaillé des besoins a été effectué, dans le cadre du préavis N° 04/09.2014 concernant l'étude de marché.
- Par le préavis N° 03/03.2015, déposé devant le Conseil intercommunal le 31 mars 2015, ce chapitre est en voie de matérialisation et de concrétisation.

3.3 VŒU N° 3

La commission invite le CODIR à organiser à l'intention de Conseil intercommunal une ou plusieurs présentations et développements sur les activités opérationnelles de la PRM.

- Partiellement réalisé, à maintenir et reconduire autant que possible.

3.4 VŒU N° 4

La commission demande au CODIR la possibilité de développer les présentations et argumentations lors de dépôts de préavis devant le Conseil intercommunal.

- Partiellement réalisé, à maintenir et reconduire autant que possible.

3.5 VŒU N° 5

La commission demande au CODIR qu'à l'avenir les rapports comportent des comparaisons avec l'année précédente.

- La commission regrette que ce point ne soit pas appliqué.
- Des statistiques comparatives nous ont été présentées par la communication N° 02/03.2015, mais uniquement pour la partie criminalité entre le Canton et le secteur de la PRM.
- Il nous paraît utile que les autres activités de la PRM puissent être comparées.

3.6 VŒU N° 6

La commission demande au CODIR que les demandes d'acomptes faites aux communes soient mieux évaluées pour éviter d'avoir autant d'argent payé à l'avance.

(Voir Comptes de bilan, compte N° 910 DISPONIBILITES)

- Vraisemblablement réalisé, si l'on compare les liquidités de la PRM qui sont passées de CHF 3'014'262.74 au 1^{er} janvier, à CHF 861'756.06 au 31 décembre 2014.

4 ANALYSE ET COMMENTAIRES (SELON LES CHAPITRES DU PRÉAVIS)

CHAPITRE 1 - NOTRE ORGANISATION

Nous constatons le parcours réalisé depuis 2012, date de la création de la PRM, tant aux niveaux structurel, opérationnel que directionnel.

Le Comité de direction, le Conseil intercommunal, les Commissions et le corps de Police trouvent progressivement leur rythme de fonctionnement.

Les objectifs fixés lors de la création de la PRM sont en voie d'être atteints.

Des adaptations de règlements seront à faire, pour être en adéquation avec le Service des communes et du logement (SCL).

Sous-chapitre 1.4 LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

La commission regrette qu'il ne soit pas fait mention des commissions de gestion et des finances, avec ses membres et suppléants.

CHAPITRE 3 - LES ACTIVITES OPERATIONNELLES

Ce chapitre présente une vue d'ensemble très détaillée des activités et des missions de la partie opérationnelle PRM et des tâches contractuelles des communes concernées.

Sous chapitre 3.1.POLICE SECOURS

3.1.1 MISSIONS ET MOYENS

Un rappel des missions générales de police, avec des informations sur l'organisation, ses moyens et leur équipement.

Sous-chapitre 3.1.2 NOMBRE D'INTERVENTIONS

La commission vous présente quelques comparatifs avec l'année précédente :

3.1.2.1 INTERVENTIONS SUR L'ENSEMBLE DU SECTEUR PRM

2013 : 4'506 interventions, soit une moyenne de 12,3 interventions/jour

2014 : 4'632 interventions, soit une moyenne de 12,7 interventions/jour

3.1.2.3 INTERVENTIONS A MORGES

2013 : 3'137 interventions, soit une moyenne de 8,6 interventions/jour

2014 : 3'228 interventions, soit une moyenne de 8,8 interventions/jour

3.1.2.4 INTERVENTIONS A TOLOCHENAZ

2013 : 250 interventions, soit une moyenne de 0,7 intervention/jour

2014 : 223 interventions, soit une moyenne de 0,6 intervention/jour

3.1.2.5 INTERVENTIONS A PREVERENGES

2013 : 525 interventions, soit une moyenne de 1,45 intervention/jour

2014 : 528 interventions, soit une moyenne de 1,45 intervention/jour

3.1.2.6 INTERVENTIONS A SAINT-PREX

2013 : 567 interventions, soit une moyenne de 1,55 intervention/jour

2014 : 530 interventions, soit une moyenne de 1,45 intervention/jour

3.1.2.7 INTERVENTIONS A BUCHILLON

2013 : 32 interventions, soit une moyenne de 0,17 intervention/jour (pour 6 mois)

2014 : 67 interventions, soit une moyenne de 0,18 intervention/jour

3.1.2.8 INTERVENTIONS A LUSSY-SUR-MORGES

2013 : 30 interventions, soit une moyenne de 0,16 intervention/jour (pour 6 mois)

2014 : 27 interventions, soit une moyenne de 0,07 intervention/jour

3.1.3 ACCIDENTS

2013 : 309 interventions pour accidents / 73 rapports de police

2014 : 310 interventions pour accidents / 104 rapports de police

3.1.4 PLAINTES ENREGISTREES

2013 : 2'341 enregistrements de plaintes

2014 : 1'770 enregistrements de plaintes

3.1.5 CONSTATS DE VOLS PAR EFFRACTION

2013 : 646 vols par effraction (tous types confondus)

2014 : 470 vols par effraction (tous types confondus)

3.1.6 CONSTATS DE VOLS PAR EFFRACTION DANS LES VEHICULES

2013 : 40 vols par effraction

2014 : 68 vols par effraction

Sous-chapitre 3.2 BRIGADE DE PROXIMITE

3.2.1 MISSIONS ET MOYENS

Un rappel des missions de la brigade de proximité, avec des informations sur l'organisation, ses moyens, ses thèmes, ses activités et leur présence.

Sous-chapitre 3.3 UNITE RADAR

3.3.1 MISSIONS ET MOYENS

Un rappel des missions de l'Unité radar, avec des informations sur l'organisation, ses moyens, ses activités et des tableaux détaillés par commune, sur les infractions constatées.

Sous-chapitre 3.4 SERVICE DE LA SIGNALISATION

3.4.1 MISSIONS ET MOYENS

Un rappel des missions du Service de signalisation, avec des informations sur l'organisation, ses moyens, ses activités et des statistiques par commune.

CHAPITRE 4 - ACTIVITES ADMINISTRATIVES

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des activités administratives PRM et des tâches contractuelles des communes concernées.

CHAPITRE 5 - CONDUITE ET GESTION DU PERSONNEL

Ce chapitre présente une vue d'ensemble des effectifs, de leur évolution, des formations de base et continue pour les cadres, policiers brevetés, assistants de sécurité publique et aspirants.

Compte tenu des spécificités des tâches du personnel de la PRM, la commission s'est préoccupée du niveau d'absentéisme.

Voici pour information les statistiques communiquées :

	2013	2014
Maladies	338 jours	729 jours
Accidents professionnels	91 jours	132 jours
Accidents non professionnels	109 jours	48,5 jours
Total	538 jours	909,5 jours

L'augmentation provient essentiellement de 2 cas de maladie de longue durée, qui à terme seront réévalués.

Sous-chapitre 5.1 EFFECTIFS

Le tableau donne une situation au 31 décembre 2014, mais n'indique pas si les effectifs sont suffisants, en adéquation avec les missions et s'ils correspondent aux prévisions.

Pour comparaison :

Juillet 2012 : Total ETP 52,80

31 décembre 2012 : Total ETP 54,80

31 décembre 2013 : Total ETP 67,35

31 décembre 2014 : Total ETP 69,85

Selon les renseignements obtenus, les effectifs prévus à la création de la PRM sont en voie d'être atteints.

Sous-chapitre 5.1.1 EVOLUTION DES EFFECTIFS

Le tableau illustre les variations durant l'année 2014, mais manque de commentaires et d'appréciations.

Pour comparaison :

2013 : arrivées total 16 / départs total 5

2014 : arrivées total 6,7 / départs total 3

5 COMMENTAIRES ET REMARQUES

La commission, à l'unanimité accepte le rapport de gestion tel que présenté.

6 VŒUX

La commission de gestion de l'Association de communes Police Région Morges (PRM) formule les vœux suivants :

6.1 VŒU N° 1

La commission demande au CODIR de poursuivre les travaux de finalisation pour un Règlement de police unifié PRM.

6.2 VŒU N° 2

La commission invite le CODIR à maintenir et reconduire, autant que possible, les présentations et développements sur les activités opérationnelles de la PRM à l'intention du Conseil intercommunal.

6.3 VŒU N° 3

La commission invite le CODIR à maintenir et reconduire autant que possible les présentations et les argumentations lors de dépôts de préavis devant le Conseil intercommunal.

6.4 VŒU N° 4

La commission demande au CODIR qu'à l'avenir les rapports comportent des comparaisons et appréciations générales avec l'année précédente.

6.5 VŒU N° 5

La commission demande au CODIR de poursuivre les travaux de formalisation et validation des procédures d'analyses et d'adoptions des budgets ainsi que des comptes relatifs aux tâches contractuelles des communes concernées.

7 CONCLUSION

Vu ce qui précède, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DE LA PRM

- vu le préavis du Comité de direction,
- après avoir pris connaissance du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'approuver la gestion relative à l'exercice 2014 et d'en donner décharge au Comité de direction ;
2. de donner décharge à la Commission de gestion de son mandat pour 2014 ;
3. de remercier l'ensemble du corps de Police Région Morges pour son engagement, sa motivation et son efficacité à l'exécution de leurs missions.

au nom de la commission
le président-rapporteur

André Cegielski

Rapport présenté au Conseil intercommunal en séance du 26 mai 2015.